

# Collège Jean-de-La-Fontaine. Les collégiens créent leur mini-entreprise

C'est une nouveauté au collège Jean-de-La-Fontaine à Grand Bourgtheroulde. Cette année, dix-neuf élèves de 3<sup>e</sup> vont créer une mini-entreprise.

L'idée d'offrir la possibilité aux élèves de créer une mini-entreprise, c'est la principale du collège, Nathalie Seigle, qui l'a apportée du collège de La Saussaye où elle travaillait précédemment. Une nouvelle option à laquelle ont souhaité participer dix-neuf élèves de 3<sup>e</sup> sous l'égide de trois professeurs : Sandy Salive, enseignante en SEGPA, Céline Hubaille, professeur de SVT, et Jérôme Bruneaux, professeur d'anglais. Les élèves sont également aiguillés par des membres de l'association Entreprendre pour Apprendre (EPA), comme Caroline Bunel, coordinatrice de projet. Ils sont aussi soutenus par un « mentor », le chef de l'entreprise E-Tech, Pierrick Lepage, et par Simon, surveillant du collège et autoentrepreneur.

C'est donc bien entourés que chaque lundi, pendant trois heures, les élèves développent leur entreprise éphémère, qui durera le temps de l'année scolaire. Avant même de commencer l'année, les élèves intéressés par l'option ont dû, comme dans le monde du travail, motiver leur envie d'intégrer l'option par écrit, puis devant le jury de professeurs.

## Trouver un concept

En ce début d'année, il faut d'abord réfléchir à un concept d'entreprise. Par petits groupes, les élèves se soumettent leurs idées, aiguillés par les encadrants. Savon naturel, masques et sneakers personnalisables... Les adolescents ne manquent pas d'idées, comme Alexis qui, très motivé, a travaillé son projet pendant les vacances d'été. « **L'idée c'est de réparer les vélos et les rendre électriques** », explique-t-il, son projet mis au propre sur feuille avec illustrations.

Pour ces premières séances, les membres d'EPA ne « **restreignent pas les idées** ». « **On amène les élèves à réfléchir d'eux-mêmes si leur concept est réalisable ou non** », explique Caroline Bunel. Par exemple, pas question de toucher aux jouets pour les moins de trois ans ou aux produits alimentaires sans cuisine pédagogique adaptée.

L'objectif, c'est d'abord d'identifier un besoin, imaginer un produit ou un service pour y répondre et développer, réaliser et vendre ce produit. Mais l'objectif est aussi que « **les jeunes grandissent, qu'ils prennent confiance en eux, qu'ils apprennent le travail en**

**équipe. Ils vont plus gagner en savoir être qu'en savoir-faire, finalement »**, appuie la coordinatrice EPA.

« Qu'ils prennent confiance en eux »

Gabin et Sacha sont dans la même classe. Ce qui les a attirés dans cette nouvelle option, c'est « **de découvrir le monde de l'entreprise** ». Pour les professeurs, le projet est intéressant car il prouve « **que toutes les matières sont importantes dans la vie** ». Ainsi les élèves pourront faire appel au professeur d'art plastique pour le logo, par exemple.

Les élèves devront, comme dans toute entreprise, se positionner sur un poste : PDG, responsable administratif, marketing, financier... L'important, c'est d'être prêts pour la foire de Rouen, fin mars 2022, où ils présenteront leur mini-entreprise et vendront leur objet.

Mathilde Carnet



Les élèves de l'option « mini-entreprise » en plein brainstorming. ©Le Courrier de l'Eure / MC